



CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX

Distr.
GÉNÉRALE

ITTC(XXXVI)/20
23 Juillet 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

TRENTE-SIXIEME SESSION
20-23 juillet 2004
Interlaken (Suisse)

DÉCISION 1(XXXVI)

PROJETS, AVANT-PROJETS ET ACTIVITÉS

Le Conseil international des bois tropicaux,

Ayant considéré à sa trente-sixième session les recommandations des trois Comités sur les Projets, Avant-projets et Activités contenus dans les documents CEM-CFI(XXXIV)/4 et CRF(XXXIV)/6 ; ainsi que le rapport de la sixième réunion du Panel chargé du Sous-compte B du Fonds du Partenariat de Bali contenu dans le document ITTC(XXXVI)/18 ;

1. Décide de:

(i) approuver les projets suivants :

PD 191/03 Rev.3 (M)	Système d'information pour le soutien aux politiques forestières nationales/régionales et leur mise en oeuvre (Malaisie) Budget OIBT: \$659 502,00
PD 192/03 Rev.3 (M)	Système d'information complet au service d'une industrie durable du meuble en bois en Malaisie (Malaisie) Budget OIBT: \$121 072,00
PD 203/03 Rev.3 (M)	Systématisation et modélisation des informations économiques et techniques en vue de former des professionnels de la production, de la transformation et de la commercialisation des produits ligneux (Colombie) Budget OIBT: \$150 968,00
PD 199/03 Rev.3 (F)	Renforcement de la capacité nationale et de la collaboration régionale au service de l'exploitation durable des ressources génétiques de la forêt en Asie tropicale (Malaisie) Budget OIBT: \$343 440,00
PD 210/03 Rev.3 (F)	Mise en place participative d'un aménagement forestier concerté à Dusun Aro dans la province de Jambi (Indonésie) Budget OIBT: \$588 835,00
PD 217/03 Rev.2 (F)	Mise en place d'un cadre de coopération entre l'ODEF et les communautés riveraines pour la gestion participative et durable du complexe forestier Éto-Lilicopé (Togo) Budget OIBT: \$139 898,00
PD 247/03 Rev.2 (F)	Développement d'un Centre régional de semences servant de source d'essences de bois indigène précieux et destinées au reboisement dans la province indonésienne de Riau (Indonésie) Budget OIBT: \$259 727,00

PD 248/03 Rev.3 (F)	Gestion forestière à Antimari – Centre régional de formation (Brésil) Budget OIBT: \$577 800,00
PD 251/03 Rev.3 (F)	Évaluation des stocks commerciaux et de la stratégie de gestion durable de l'acajou d'Amérique (<i>Swietenia macrophylla</i>) au Pérou (Pérou) Budget OIBT: \$351 000,00
PD 215/03 Rev.4 (I)	Exploitation durable et commercialisation d'une gamme de produits forestiers non ligneux en soutien à l'artisanat et au développement des collectivités rurales (Philippines) Budget OIBT: \$335 232,00
PD 286/04 Rev.1 (I)	Renforcement des moyens en faveur de technologies de transformation rentable du bois en Indonésie (Indonésie) Budget OIBT: \$765 140,00

- (ii) autoriser le financement des projets ci-après approuvés à la présente session, en vue de leur exécution immédiate:

PD 203/03 Rev.3 (M)	\$150 968,00
PD 199/03 Rev.3 (F)	\$343 440,00
PD 251/03 Rev.3 (F)	\$351 000,00
PD 286/04 Rev.1 (I)	\$765 140,00

- (iii) autoriser le décaissement de fonds supplémentaires d'un montant de \$172 307,00 pour la poursuite du programme Fonds Freezailah aux bourses de recherche;

- (iv) autoriser le financement des projets ci-après approuvés à la présente session, en vue de leur exécution immédiate dès que les fonds affectés seront disponibles dans le Compte spécial:

PD 191/03 Rev.3 (M)	\$659 502,00
PD 192/03 Rev.3 (M)	\$121 072,00
PD 210/03 Rev.3 (F)	\$588 835,00
PD 217/03 Rev.2 (F)	\$139 898,00
PD 247/03 Rev.2 (F)	\$259 727,00
PD 248/03 Rev.3 (F)	\$577 800,00
PD 215/03 Rev.4 (I)	\$335 232,00

- (v) autoriser le financement des projets ci-après approuvés lors de sessions antérieures, en vue de leur exécution immédiate:

PD 167/02 Rev.2 (F)	\$630 907,00
PD 105/01 Rev.3 (F)	\$337 027,00
PD 103/01 Rev.4 (I)	\$349 641,00

- (vi) autoriser le financement à partir des ressources des Fonds libres d'affectation et de la contribution volontaire au Compte spécial, de la poursuite de l'exécution du Project suivant approuvé lors d'une session antérieure:

PD 73/89 (M,F,I) – fonds supplémentaires	\$250 000,00
------------------------------------------	--------------

- (vii) autoriser l'amendement au budget du projet suivant approuvé lors d'une session antérieure et son exécution immédiate:

PD 171/02 Rev.4 (M)	\$259 956,00
---------------------	--------------

2. Décide de::

(i) approuver les avant-projets suivants:

PPD 93/04 (M)	Analyse de la situation actuelle et élaboration d'une proposition de projet destinée au renforcement du Centre d'informations statistiques forestières du Honduras (Honduras) Budget OIBT: \$30 348,00
PPD 87/03 Rev.2 (F)	Signalétique de <i>Gonystylus spp</i> (Ramin): vigueur, répartition, conservation et obstacles à sa plantation (Indonésie) Budget OIBT: \$66 766,00
PPD 92/04 Rev.1 (F)	Identification d'un projet pour la réhabilitation et l'aménagement des forêts secondaires dégradées du Département de la Mvila au Cameroun (Cameroun) Budget OIBT: \$61 452,00
PPD 94/04 Rev.1 (F)	Évaluation de l'état des ressources forestières en Côte d'Ivoire (Côte d'Ivoire) Budget OIBT: \$52 402,00
PPD 95/04 (F)	Modèle de réhabilitation et d'exploitation durable de la mangrove de Langkat dans le Nord de Sumatra (Indonésie) Budget OIBT: \$50 166,00
PPD 88/03 Rev.3 (I)	Stratégie d'exploitation durable des produits forestiers non ligneux (PFNL) impliquant les communautés riveraines dans l'Ouest de Sumatra (Indonésie) Budget OIBT: \$79 056,00
PPD 97/04 Rev.1 (I)	Améliorer les stratégies et évaluer les formations nécessaires à la réalisation de la gestion forestière durable au Suriname (Suriname) Budget OIBT: \$94 832,00

(ii) autoriser le financement des avant-projets ci-après approuvés à la présente session, en vue de leur exécution immédiate:

PPD 93/04 (M)	\$30 348,00
PPD 87/03 Rev.2 (F)	\$66 766,00
PPD 92/04 Rev.1 (F)	\$61 452,00
PPD 94/04 Rev.1 (F)	\$52 402,00
PPD 95/04 (F)	\$50 166,00
PPD 97/04 Rev.1 (I)	\$94 832,00

(iii) autoriser le financement de l'avant-projet ci-après approuvé à la présente session, en vue de son exécution immédiate dès que les fonds affectés seront disponibles dans le Compte spécial:

PPD 88/03 Rev.3 (I)	\$79 056,00
---------------------	-------------

(iv) autoriser le financement de l'avant-projet ci-après approuvé à une session antérieure, en vue de son exécution immédiate:

PPD 59/02 Rev.2 (F)	\$84 305,00
---------------------	-------------

(v) approuver l'amendement des activités de l'avant-projet suivant approuvé lors d'une session antérieure et autoriser son financement en vue de son exécution immédiate dès que les fonds qui y sont affectés seront disponibles dans le Compte spécial:

PPD 45/02 Rev.3 (M)	\$32 022,00
---------------------	-------------

- (vi) autoriser le déblocage de financements supplémentaires pour la poursuite de l'exécution des Activités suivantes :

PP-A/31-111C [Décision 6(XXXI)]	\$220 000,00
PP-A/33-125 [Décision 4(XXXIII)]	\$240 000,00
PP-A/33-126B [Décision 5(XXXIII)]	\$50 000,00
PP-A/34-131 [Décision 4(XXXIV)]	\$35 000,00
PP-A/34-135 [Décision 10(XXXIV)]	\$50 000,00
PP-A/35-145 [Décision 4(XXXV)]	\$20 000,00
PP-A/35-147 [Décision 4(XXXV)]	\$16 500,00
PP-A/36-151B [Décision 4(XXXV)]	\$118 870,00

3. Décide d'autoriser le financement, pour exécution immédiate, de l'Activité suivante à partir des ressources du Sous-compte B du Fonds du Partenariat de Bali et/ou de fonds libres d'affectation se trouvant dans le Compte spécial:

Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projets, vingt-huitième réunion PP-A/36-148	\$93 500,00
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------

4. Décide d'autoriser le financement, pour exécution immédiate, des activités suivantes approuvées lors d'une session précédente, à partir des ressources du Sous-compte B du Fonds du Partenariat de Bali et/ou de fonds libres d'affectation se trouvant dans le Compte spécial:

Programme de travail biennal de l'OIBT pour les Années 2004-2005
Décision 4(XXXV)

Point 2 (ii) PP-A/36-149

Examen du marché des bois dans deux importants pays importateurs de bois tropicaux [Plan d'action OIBT de Yokohama, Section 3.1, But 1, Action 5]	\$200 000,00
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------

Point 2 (vi) PP-A/36-150

Surveiller et évaluer les coûts et avantages environnementaux, sociaux et économiques d'un développement des plantations forestières, et exploiter ces informations pour promouvoir de nouvelles plantations
[Plan d'action OIBT de Yokohama, Section 3.2, But 2, Action 5]

Etude destinée à encourager les investissements du secteur privé dans des plantations forestières industrielles sous les tropiques	\$147 630,00
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------

Point 2 (viii) PP-A/36-151A

Favoriser la création d'entreprises de la filière bois rentables, socialement responsables et ancrées dans les collectivités
[Plan d'action OIBT de Yokohama, Section 3.3, But 2, Action 8].

Etude consistant en un bilan des expériences réussies d'entreprises de la filière bois exploitant des forêts communales.	\$150 000,00
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------

Point 2 (ix) PP-A/36-152

Étudier et promouvoir des politiques et d'autres mesures d'augmentation de la compétitivité de la filière industrielle du contreplaqué d'origine tropicale
[Plan d'action OIBT de Yokohama, Section 3.3, But 1, Action 2].

\$150 000,00

Études et organisation d'une conférence internationale, en coopération avec la FAO, ayant pour thème le contreplaqué d'exportation, en vue de produire et de diffuser des informations propres à favoriser la compétitivité des contreplaqués tropicaux.

5. Prie instamment les membres d'envisager de financer les Projets, Avant-Projets et Activités approuvés pour lesquels des fonds ne sont pas immédiatement disponibles,
6. Appelle les Membres à opérer des contributions de fonds libres d'affectation au Compte spécial représentant au moins 10% de la valeur totale de leurs promesses de financement, conformément à la Décision 6(XIII), le solde étant constitué des contributions volontaires attribuées aux Projets, Avant-Projets et Activités approuvés, et décide en outre que ces fonds libres d'affectation ainsi pourvus ne seront pas affectés sans l'autorisation préalable du Conseil,
7. Appelle en outre les Membres à opérer aussi des contributions volontaires au Fonds du Partenariat de Bali, en particulier au Sous-compte B de ce Fonds pour financer les Projets, Avant-Projets et Activités qui assistent les Membres dans la réalisation de l'Objectif An 2000 de l'OIBT,
8. Prie le Directeur exécutif de poursuivre les consultations avec les bailleurs de fonds potentiels et le Fonds Commun pour les Produits de base afin d'assurer le financement des Projets et Avant-Projets pour lesquels des fonds ne sont pas immédiatement disponibles.

* * *